

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2019/126/7.10

Feuillet n° 137

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
du Terrassonnais en Périgord  
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics  
58 Ave Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil dix-neuf, le 18 décembre**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET.

**Date de convocation : 11 décembre 2019**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	60
Présents	42
Votants :	46
Pour :	46
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Gérard DEBET, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie SALVETAT, Jean-Marie CHANQUOI, Guy COUPLET, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Catherine LUSTRISSY, Charles SOL, Daniel BOUTOT, Serge EYMARD, Philippe VIEILLEFOSSE, Laurent DELAGE, Claude SAUTIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Serge PEDENON, Bernard DURAND, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Jean BOUSQUET, Florence DEBAT-BOUYSSOU, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER, Jean-Pierre JACQUINET, Sabine MALARD, Francis VALADE, Arlette VERDIER, Jean-Luc BLANCHARD, Dominique BOUSQUET, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléants** : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Patrick DELAUGEAS représente Camille GERAUD.

## EXCUSÉS

**Titulaires** : Dominique DURUY donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Josiane LEVISKI, Gérard MERCIER, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Jacques MIGNOT, Nadine ÉLOI, Yves MOREAU, Roland MOULINIER, Pierre AUGUSTE, Isabelle COMBESCOT, Olivier ROUZIER, Jean-Claude GUARISE donne pouvoir à Serge PEDENON, Camille GERAUD, Laurent MONTEIL, Michel LAPOUGE, Jean-Michel LAGORCE, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Pierre DELMON, Claudine LIARSOU donne pouvoir à Sabine MALARD, Roger LAROUQUIE.

**SECRÉTAIRE** : Mme Annie DELAGE

## **OBJET : Modernisation de la Maison de santé pluridisciplinaire de Hautefort : Demande de subvention dans la cadre du Contrat Territorial Départemental**

Dans le cadre du Contrat de Projets Territoriaux présentant les opérations de l'intercommunalité éligibles à la politique contractuelle du Département de la Dordogne pour la période 2016-2020, il convient de délibérer sur le dossier « Modernisation de la Maison de santé pluridisciplinaire de Hautefort » afin de permettre à Monsieur le Président de déposer la demande de subvention.

AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019126-CC  
Reçu le 19/12/2019

Ce projet comporte 3 volets :

L'Amélioration thermique avec la mise en place de climatisation dans les cabinets

La Mise en conformité du bassin de balnéothérapie : renouvellement du matériel pour un usage plus important et adaptation à l'accès des personnes à mobilité réduite

L'Équipement de deux cabinets médicaux en vue de l'installation de médecins généralistes.

Plan de financement prévisionnel :

Désignation des travaux	montant HT	montant TTC	RECETTES	
Équipement cabinets médicaux	19 936,33 €	23 923,60 €	Conseil Départemental (25% sur le HT)	18 800,45 €
Mise en conformité du bassin de balnéothérapie MSR	15 105,46 €	18 126,55 €	FCTVA	14 364,49 €
Amélioration thermique de la MSR du Pays de Hautefort	40 160,00 €	48 192,00 €	Autofinancement	57 077,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>75 201,79 €</b>	<b>90 242,15 €</b>		<b>90 242,15 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement indiqué ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Dordogne à hauteur de 25% du coût en € HT.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à lancer la consultation des entreprises pour le projet de mise en place de la climatisation dans les cabinets médicaux et paramédicaux.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 19/12/2019

Le Président,

Dominique BOUSQUET



AR PREFECTURE

024-200041150-20191218-DE2019126-CC  
Regu le 19/12/2019